Cinquante troisième année. - N° 212 A Vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 novembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1311

30 – GARD

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

Avis de dépôt

Date : 24 octobre 2019.
Liste des créances nées après le jugement d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.
378 429 401 RCS Nîmes.
MARISAND.
Forme : Société Anonyme à Conseil d'Administration.
Activité : l'achat et la vente au détail de tous produits alimentaires et non alimentaires, de tous carburants et lubrifiants et plus généralement de tous articles vendus en grand surface (directe, location gerance, prise de participation), la participation directe ou indirecte de la societe dans toutes operations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher a l'objet social, notamment par voie de creation de societes nouvelles, d'apports, de commandite, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, alliances ou d'association en participation ou autrement; et plus generalement, toutes operations financieres, commerciales, industrielles, civiles, mobilieres ou immobilieres pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'un des objets specifies ou tout autre objet similaire ou connexe. la société pourra exercer conformement a son objet social sous reserve que cette activite se rattache a un ou plusieurs points de vente exploi- tes sous l'une des enseignes du systeme u..
Adresse : 30110 Les Salles-du-Gardon.
Complément de jugement : La liste des créances de l'article L 641-13 du code de commerce est déposée au greffe où tout intéressé peut contester cette liste devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.